



CHIMIE ÉNERGIE
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

Décryptage

Regard n°10

POURQUOI L'ÉTAT ET EDF DOIVENT SE METTRE D'ACCORD

*EDF demande très légitimement que les **prix de l'électricité** qu'elle vend couvre ses coûts. C'est un peu le B-A-BA d'une activité commerciale... : couvrir ses coûts et **avoir les moyens d'investir pour garantir l'avenir**. De son côté, l'Etat veille à ce que les consommateurs les moins préparés à un marché de l'électricité de plus en plus volatil soient peu exposés aux risques sur les prix. Pendant ce temps, la Commission européenne soutient le fonctionnement des marchés...*

Pour l'avenir, les **PPA** (Power Purchase Agreement) ont la faveur d'EDF. Ils correspondent à des contrats à long terme voire à très long terme (sur la durée de vie de l'outil de production) qui aboutissent à un prix issu d'une négociation entre le producteur et l'acheteur. Ces PPA existent déjà mais de façon marginale et uniquement pour des moyens de production renouvelables.

Ils répondent clairement à l'exigence d'**EDF** de garder la main sur les prix de l'électricité qu'elle met sur le marché.

Du point de vue de l'Etat qui souhaite maîtriser les prix de l'électricité vendue aux consommateurs, la solution privilégiée repose sur des Contrats pour Différence (**CfD** pour l'acronyme anglais).

Ces contrats, avec « corridor de prix » font qu'en deçà d'un prix plancher fixé par l'exécutif ou par le régulateur, le producteur d'électricité reçoit un complément de rémunération. À l'inverse, si les prix de marché sont au-delà d'un prix plafond, l'état récupère la différence entre le prix plafond et le prix de marché.

Si les prix évoluent à l'intérieur du corridor, ce sont uniquement les prix de marché qui assurent la rémunération des producteurs.

*Les prix de l'électricité doivent donc être justes pour **EDF** et pour les consommateurs, dans le respect des intérêts de chacun. Ce mécanisme permettra à **Framatome** de maintenir de bons niveaux d'investissements tant sur le plan industriel que sur le « contrat social » !*

Ces mécanismes de marché et ces solutions contractuelles reposent sur des engagements de long terme, qui ont largement fait défaut durant la crise des prix de l'énergie après le déclenchement de la guerre en Ukraine.

Le Professeur J. Percebois, associé au Groupe Energie de la **CFDT**, voit cependant un risque d'assèchement du marché par trop de volumes vendus sous forme de PPA, ce qui n'est évidemment pas du goût de la Commission européenne.

Il faut donc trouver un équilibre entre des prix respectueux des intérêts d'**EDF**, des mécanismes réglementaires qui visent à protéger les petits et moyens consommateurs et la concurrence libre et non faussée prônée au sein de l'UE.

Une équation délicate à résoudre rapidement sous peine de ne pas atteindre les objectifs de décarbonation.

Sans oublier une évidence gravement oubliée depuis 20 ans : aucune régulation ne peut efficacement contenir une hausse des prix tirée par une pénurie.

ETRE INFORMÉ ! POUR BIEN COMPRENDRE NOTRE AVENIR !